

Discours du « Soldat Inconnu Vivant »

Rendre hommage à Octave Monjoin, celui qui fut l'inconnu vivant, c'est raconter un moment de l'histoire de France.

1- L'histoire des retours et des restitutions des corps des combattants en 1919/1920.

Quelques chiffres :

- 1 million 400 000 de morts
- 700 000 en nécropoles nationales
- 300 à 400 000 non retrouvés
- 300 000 rendus aux familles

Les 5 années 1920/1925 furent celles pour les familles de recherche des corps de leur disparu. C'est « *la Vie et rien d'autres* » de Philippe Noiret. C'est l'histoire de tous ces corps non retrouvés ou qui entre 1923 et 2000 lorsqu'ils sont retrouvés sur le champ de bataille, ils sont placés sous recherche dans les ossuaires des nécropoles nationales. La Tombe du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe justifia par son existence l'absence de recherche.

2- C'est encore l'histoire des Prisonniers de guerre en Allemagne.

Qui se souvient que la France eut en 1918 plus de 500 000 prisonniers en Allemagne dont le plus célèbre fut le futur Général de Gaulle et Roland Garros ?

Les prisonniers de guerre de la Seconde Guerre mondiale de 1940/1945 ont fait disparaître ceux de la Première Guerre mondiale. Et pourtant les chiffres sont fort proches. 500 000 retours en 1918 et 900 000 en 1945. 17 000 sont morts sur place.

Et parmi ceux qui reviennent d'Allemagne le 31 janvier 1918, figure Octave Félicien Monjoin. Ce dernier est libéré avant la victoire car est atteint de troubles mentaux.

3- Troubles mentaux c'est la troisième affirmation que nous fait partager l'histoire du « Soldat Inconnu Vivant ».

L'enfermement physique des prisonniers de guerre a entraîné l'apparition de troubles psychiques regroupés sous le nom de « *psychose des barbelés* ». Octave Monjoin en constitue un exemple représentatif. Il n'est pas le seul à avoir souffert de tels symptômes : de nombreux prisonniers ont été frappés par ces troubles mentaux,

considérés à l'époque comme une honte. Dès 1914, des milliers de combattants ont ainsi été internés dans des asiles d'aliénés.

Il fallut attendre 1992 pour que les troubles mentaux soient reconnus comme une blessure de guerre. 50 ans après le décès d'Octave Monjoin.

Quant à la mention « *Mort pour la France* », bien qu'il soit possible de l'attribuer pour des maladies contractées ou aggravées du fait de guerre (en particulier les gazages) ou du fait de la captivité, elle fut bien appliquée.

Où est la mention « *Mort pour la France* » d'Octave Monjoin ?

Où sont les mentions « *Mort pour la France* » pour les poilus inhumés dans le cimetière des fous de Cadillac ou dans celui d'Evreux ?

4- Quatre illustrations de ce temps d'histoire.

Le combat des familles pour récupérer Octave Monjoin mais aussi pour en récupérer bien d'autres. C'est le temps de la toute puissance du ministère des Pensions créée par André Maginot. Peut-on évoquer ce qu'a été ce ministère, dont le budget devait être le troisième de l'État en 1925, après celui de la Guerre et de l'Éducation nationale ? Derrière le combat pour faire reconnaître Octave, c'était aussi le combat pour les pensions qui se déroulait.

5- Enfin, l'histoire d'Octave nous rappelle ce que fut l'extermination douce des malades mentaux morts de faim dans les hôpitaux sous le régime de Vichy : 40 000 morts.

Aux côtés d'Octave Monjoin (10 septembre 1942), rappelons-nous de Camille Claudel (19 octobre 1943)

Rendre hommage à Octave Monjoin c'est parler de France, de son histoire. C'est cela que le Souvenir Français à souhaiter faire. Et pour aller plus loin, nous déposerons avec Monsieur le Maire une demande pour qu'Octave Monjoin soit reconnu « *Mort pour la France* ».